

anglaise, nous n'en serions pas aujourd'hui à discuter de l'unité nationale. Si tous les partis politiques avaient combattu pour défendre la politique de bilinguisme élaborée à la suite des travaux de la Commission Laurendeau-Dunton, nous ne discuterions probablement pas aujourd'hui de l'unité nationale.

L'hon. Robert L. Stanfield (Halifax): C'est faux!

M. Heward Grafftey (Brome-Missisquoi): Vous rêvez en couleur.

M. Bussièrès: C'est vous qui rêvez en couleur.

Cette égalité de la langue et de la culture française, de la langue et de la culture anglaise n'existe pas encore dans ce pays. Cette égalité est combattue même par des gens siégeant dans cette Chambre, monsieur le président. Ce sont ceux qui crient que c'est faux! Que de remises en cause sporadiques des efforts vers le bilinguisme! On se dit d'accord sur le principe, mais on trouve que les modalités sont vicieuses. On invoque les millions dépensés pour démontrer que ces modalités ne conviennent pas. On invoque les injustices causées à des fonctionnaires pour démontrer que les modalités sont inconvenantes. Arguments spécieux, monsieur le président, tellement spécieux qu'ils n'ont même pas l'habileté de se couvrir de l'hypocrisie du sophisme. Le chef de l'opposition disait cet après-midi que le bilinguisme est un facteur de division plus qu'un facteur d'unité. C'est trop grossier comme affirmation, monsieur le président, pour être un sophisme.

De grâce, il faut continuer à investir des millions de dollars pour le bilinguisme. C'est le prix que la bêtise de l'injustice du passé nous oblige à payer. Que les hypocrites sortent de leur gabion. Que ceux qui croient aux principes acceptent les difficultés de leur mise en application. Il est inconcevable qu'après les revendications des années '60 et '70 on en soit encore à des poursuites devant les tribunaux pour revendiquer le droit de travailler en français pour les employés de la société Air Canada à Dorval. Il est inconcevable, monsieur le président, qu'on puisse compter sur les doigts de la main les députés de cette Chambre qui ont eu le courage de dénoncer le racisme et le fanatisme des gens de CATCA et de CALPA lors de la crise de la langue de travail dans les communications aériennes. Je suis fier, monsieur le président, que ces députés siègent de ce côté-ci de la Chambre.

On se plaît souvent, ces derniers temps, à nous rabattre le projet de loi n° 1 du Québec lorsqu'on parle de bilinguisme. Quelle imprudence, et surtout, quelle ignorance que de servir cet argument. Même après la loi n° 1, aucune minorité francophone au Canada pourra se vanter d'avoir un système d'éducation aussi élaboré que la minorité anglophone du Québec. Moi aussi, monsieur le président, je déplore certaines dispositions du projet de loi n° 1. Cependant, je me sentirais beaucoup plus à l'aise pour les combattre si je pouvais citer des exemples de générosité à l'égard du français en dehors du Québec, comme nous pouvons nous vanter de notre générosité à l'égard de la collectivité anglophone du Québec. Les dettes de l'histoire finissent toujours par rejoindre leurs créanciers. Nous sommes aujourd'hui condamnés à payer le prix, ou plutôt, à racheter les dettes d'une faillite séculaire, faillite due à l'incompréhension, à la mesquinerie et à la sérénité tranquille de ceux qui ont la majorité.

Reconnaissons l'égalité des deux langues et des deux cultures, armons-nous de tolérance et de générosité et démontrons à tous les Canadiens que le Canada, c'est leur pays. Monsieur le

Unité nationale

président, j'aimerais maintenant passer au second volet de ce que je crois nécessaire à l'unité canadienne: le réaménagement constitutionnel. Monsieur le président, les Canadiens n'ont jamais eu l'occasion de plébisciter leur appartenance à ce pays. Les Canadiens n'ont jamais eu l'occasion de plébisciter leurs institutions politiques. Les Canadiens n'ont jamais eu l'occasion de plébisciter leur Constitution. Les Canadiens n'ont jamais eu l'occasion de se définir. C'est le temps et les circonstances qui l'ont fait pour eux. Après avoir accepté l'égalité, je crois que la crise de l'unité nationale devra se résoudre à travers un processus qui permettra l'identification de tous les Canadiens à leur pays, à leurs institutions, à leur Constitution. Je crois aussi que ce processus doit, en conclusion, fournir l'occasion à tous les Canadiens d'un plébiscite sur ces institutions et cette Constitution.

Que devrait être ce processus? Je crois qu'il ne peut se réduire au comité mixte suggéré cet après-midi par le chef de l'opposition officielle. A mon sens, il devrait prendre la forme d'une conférence constitutionnelle différente des conférences fédérales-provinciales que nous avons connues dans le passé. Cette conférence devrait regrouper des membres du Sénat, des représentants de tous les partis siégeant à la Chambre des communes, des représentants de tous les partis siégeant dans chacune des assemblées législatives des provinces, des représentants des Conseils des Territoires du Nord-Ouest et du Yukon.

A ces parlementaires devraient s'ajouter des citoyens qui ont manifesté un intérêt particulier au problème de l'unité canadienne. Cette conférence devrait être convoquée par le Parlement, et présenter un rapport au Parlement à la fin de son mandat. Le Parlement disposerait du rapport de la conférence. La conférence aurait pour objet, premièrement, d'étudier les moyens d'identification des Canadiens à leur pays, deuxièmement, les institutions politiques canadiennes, troisièmement, la Constitution du Canada et, enfin, une formule qui permettrait aux Canadiens de plébisciter leurs institutions et leur Constitution.

Il est effarant de constater à quel point les Canadiens sont ignorants de leur pays, et il est dramatique aussi de constater que les Canadiens se connaissent peu comme groupe entre eux-mêmes. Comment peut-on comprendre des gens qu'on ne connaît pas? Comment peut-on aimer un pays qu'on ignore? On doit faire connaître leur pays à tous les Canadiens et faire en sorte que les Canadiens de toutes les régions aient l'occasion de se connaître. C'est le point de départ, je crois, de l'unité canadienne.

Un second sujet que la conférence devra étudier est celui de nos institutions politiques. Nous avons maintenant un drapeau, un hymne national, mais il nous reste d'autres institutions à canadianiser. Le symbolisme dans les institutions politiques peut être un instrument d'unification. Il servira cette fin à condition que les citoyens qu'il doit regrouper se retrouvent en lui, s'identifient à ce symbolisme. Un pas important doit être fait pour que nos institutions politiques correspondent à la réalité d'aujourd'hui, et surtout pour que ces institutions regroupent tous les Canadiens.

Quand on laisse de côté le problème de l'égalité de la langue anglaise et de la langue française pour aborder les questions des inégalités régionales, de transport, de partage des pouvoirs, on se rend vite compte que les frustrations du Québec ne sont